

Fragile équilibre à Montreux

Finances Avec 136'000 frs de bénéfice contre 3,8 mios de perte budgétaire, les comptes 2011 présentent un meilleur bilan que prévu, mais le municipal des finances se veut prudent.

Lors de l'élaboration de son budget 2011, la Municipalité avait tablé sur un déficit de 3,8 mios de francs. A l'heure du bouclage des comptes, la surprise est de taille, avec un bénéfice de 136'000 francs pour des charges s'élevant à 126,132 millions de francs et des recettes à hauteur de 126,268 millions de francs. «Ce résultat est dû à des recettes plus hautes que prévu, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les personnes morales, supérieur de 3,8 mios à ce qui avait été prévu, de l'impôt sur le patrimoine avec un montant supérieur de 1,6 mio et l'impôt sur l'immobilier également supérieur de 1 mio de francs», détaille le municipal des finances, Pierre Rochat.

L'autofinancement fond

Lors du dépôt des comptes 2011 au Conseil communal du mer-

credi 23 mai, tous les partis se sont montrés satisfaits du résultat positif, mais sont conscients que cet équilibre est fragile. A l'avenir il va falloir «trouver des pistes pour épargner et ne pas dépenser plus», reconnaît Catherine Bu-

«Nous devons poursuivre cette maîtrise rigoureuse du budget tout en l'affinant».

Pierre Rochat, municipal des finances

chet Bulliard (UDC) car la marge d'autofinancement est en train de fondre. Elle s'élève aujourd'hui à 4,7 mios de francs alors qu'en 2010, elle était encore de 8 mios de francs.

Ce sont les charges liées à la pénalisation qui grèvent le budget montreusien. Le montant que doit Montreux dépasse de 2,8 mios de francs de ce qui avait été prévu. La facture sociale, les transports

publics et Police Riviera sont les postes les plus lourds de ces charges totalisant près de 40 mios de francs.

Investissements ambitieux

Malgré cette fragilité, le programme d'investissement reste ambitieux avec un montant prévu de 18 mios, dont le réaménagement du parc Donner, les jardins de la Rouvenaz ou le complexe sportif de Chailly. Le Conseil communal devra avaliser ou non les comptes 2011 lors du prochain Conseil en juin.



Les autorités prévoient des investissements à hauteur de 18 millions, dont le réaménagement du parc Donner, les jardins de la Rouvenaz ou le complexe sportif de Chailly.

Textes et photo:
Sandra Giampetruzzi

La clinique de Sonloup peut aller de l'avant

Lors de ce même Conseil, l'assemblée a accepté la modification partielle du tracé de la servitude de passage public pour piétons aux abords de l'ancien hôtel de Sonloup. Cette décision était indispensable pour aller de l'avant dans la réhabilitation du bâtiment en un centre de désintoxication. Le propriétaire pourra alors représenter un projet en tenant compte de cette nouvelle modification.